



L'essentiel Houppesville

Sept 2019

n° 28

www.houppesville.fr



Édito



L'heure de la rentrée a sonné pour nos enfants et enseignants, et sous l'ère du changement pour notre école maternelle Jean de la Fontaine : un nouveau dortoir, l'ouverture d'une cinquième classe, et une nouvelle Directrice, en la personne de Fanny SELLIER; en effet, Laurence GUY, Houpevillaise et directrice de l'école depuis 14 ans a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

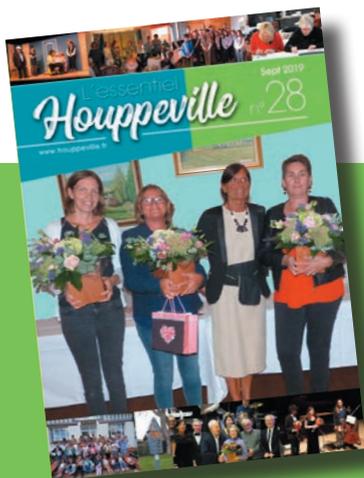
Comme Laurence GUY, bon nombre d'entre nous restons fidèles à notre commune : sa situation - la verte campagne près de la ville - son respect du bien vivre ensemble et un environnement sain, incitent habitants, professionnels, responsables d'association à rester longtemps sur Houpeville, ce qui tisse du lien entre tous. Notre volonté est de maintenir ce cadre attractif, en luttant contre les incivilités et les comportements individualistes.

Autre sujet en cette rentrée, la prochaine fermeture pour plusieurs mois de la salle du Vivier: nous pouvons être fiers de disposer d'un tel outil pour nos nombreuses activités municipales et associatives, mais il est essentiel de procéder aujourd'hui à des travaux pour rénover ce patrimoine social, dans l'intérêt de tous. Nous nous efforcerons bien entendu de minimiser au maximum la gêne que pourront engendrer ces travaux et veillerons à ce que les activités associatives soient le moins perturbées possible durant cette période. Pour ceux qui ont apprécié le retour des séances de cinéma, il faudra néanmoins attendre 2020 pour les retrouver.

Bonne rentrée

Bien chaleureusement

Votre Maire,
Monique Bourget



SOMMAIRE

Editorial - Agenda	p 2
Actualité municipale	p.3
Jeunesse et vie scolaire	p.5
Transports, urbanisme, environnement, travaux et cadre de vie	p 6
Sport, culture, vie associative	p 10
Nos aînés, Vie sociale	p 13
Vie locale	p 14
Informations pratiques	p 15



• **SAMEDI 28 SEPTEMBRE
AU DIMANCHE 6 OCTOBRE**
Salon des peintres Houpevillais

• **LUNDI 7 AU DIMANCHE
13 OCTOBRE :**
La Semaine Bleue

• **LUNDI 11 NOVEMBRE :**
Commémoration de l'Armistice de 1918
(Municipalité et Anciens combattants)

Dates données à titre indicatif susceptibles d'être modifiées.
Consultez régulièrement le site Internet
et le panneau d'information.

Toute l'actualité communale en temps réel :
<http://www.houpeville.fr>

Directeur de la publication : Monique BOURGET
Conception-rédaction : Alain NICQ, Stéphane BELLEDAME, Emmanuel RIVALAN,
Isabelle TERE, Christelle LECOURTOIS
Conception et impression : Planète Graphique 02 35 59 29 29
Tirage : 1200 exemplaires
Distribution assurée par les élus municipaux

Actualité municipale

BUDGET PRIMITIF 2019

Adopté à l'unanimité le 4 avril dernier, le budget primitif de l'exercice 2019, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 6.385.680 € contre 5.914.786 € en 2018, en augmentation globale de 8%. Avec 4.005.637 €, la section de fonctionnement progresse de 1 % et représente environ 63 % du montant total du budget tandis que la section d'investissement avec 2.380.043 € progresse pour sa part de 22 %. Ce budget est caractérisé, comme tous ceux de la mandature, par le maintien des taux applicables aux taxes fiscales locales. L'augmentation des recettes fiscales résulte de la revalorisation par l'État des bases cadastrales d'une part et de l'augmentation de la population de la commune d'autre part.

FONCTIONNEMENT : 4.005.637 €

Le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 2.010.437 € dont 1.295.685 € pour la seule fiscalité locale (principalement la taxe d'habitation et les taxes foncières).

Le budget prévisionnel a retenu une quasi stabilisation du montant des différentes dotations, versées de l'Etat pour la majeure partie, et des subventions. La recette escomptée pour l'exercice 2019 s'élève ainsi à 535.598 € contre 527.567 € en 2018.

Le solde des recettes courantes, soit 142.754 €, provient du produit de taxes, ventes diverses et actes de gestion courante. Le report du résultat excédentaire de l'exercice 2018 soit 1.995.200 € complète les recettes de fonctionnement.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 1.000.000 € soit 25 % des dépenses de fonctionnement. Elles sont en baisse de 3,0 % par rapport à 2018 du fait notamment de la réduction des crédits consacrés aux emplois d'insertion. L'augmentation des crédits de rémunération du personnel titulaire est compensée par une baisse quasi équivalente de ceux réservés au personnel non titulaire.

Gage d'une saine gestion des deniers publics, la démarche de réduction des dépenses courantes de fonctionnement entreprise depuis plusieurs exercices se poursuit. Ainsi, le montant provisionné pour l'année 2019 s'élève à 651.600 € en baisse conséquente de 16,3 %.

Une somme de 61.930 € a été provisionnée au bénéfice des subventions attribuées aux différentes associations de la commune tandis qu'un crédit de 142.000 € a été inscrit pour permettre de faire face à d'éventuelles dépenses imprévues en cours d'année.



INVESTISSEMENT : 2.380.043 €

81,6 % des recettes d'investissement, soit 1.941.458 €, proviennent du virement de l'excédent de la section de fonctionnement. Le solde correspond à diverses dotations, subventions, fonds divers et réserves. Le montant des dépenses d'investissement représente 868 € par habitant. Cela est essentiellement dû aux retards pris sur les investissements des années précédentes qui ont été soit retardés soit différés en raison de problèmes administratifs ou techniques.

C'est notamment le cas de la Salle du Vivier pour laquelle d'importants travaux sont programmés avec notamment le remplacement de tous les ouvrants, la réfection de la toiture, la rénovation du système de ventilation et de chauffage ainsi que la mise en conformité avec les règles d'accessibilité.

Dans les écoles, outre l'extension du dortoir de la maternelle, il sera procédé au remplacement de certains ouvrants en bois et les travaux de ravalement de l'école primaire vont se poursuivre. Des modifications dans le système de chauffage sont également prévues. Il est aussi envisagé d'abaisser la hauteur du préau de la cour de l'école primaire et de poser un plafond destiné à améliorer l'acoustique du réfectoire.

Le drainage du terrain d'honneur du stade de football est programmé ainsi que l'étude visant à la réhabilitation ou reconstruction des vestiaires. Les chéneaux de la salle de sports doivent être remplacés et une étude de faisabilité pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase sera lancée au vu des résultats de l'étude technique sur la résistance de la charpente. Il est envisagé de couvrir un des terrains de pétanque pour permettre la pratique de ce sport quelle que soit la météo. De même, il est également prévu d'initier les travaux de création de courts couverts pour le tennis.

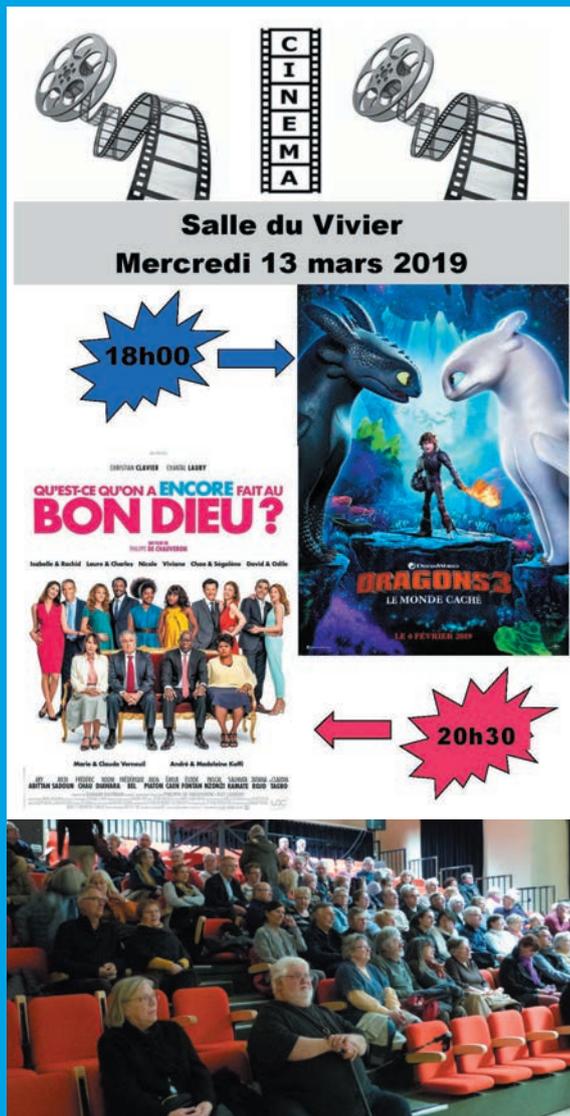
Les travaux de confortement de la sacristie sont prévus. S'agissant de l'école de musique, des travaux sur les joints de façade du bâtiment sont programmés.

Pour le projet médiathèque, les bâtiments de l'ancienne RPA devraient faire l'objet d'une démolition d'ici la fin de l'année et, parallèlement, les études préalables, concertations et consultations seront lancées pour des travaux qui pourraient alors commencer en 2020.

Compte tenu de la bonne gestion des finances communales, il convient de souligner que toutes les dépenses prévues peuvent être financées par autofinancement sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'emprunt de sorte que la commune, déjà très faiblement endettée verra son niveau d'endettement se réduire à nouveau au cours des prochains exercices.



C'ÉTAIT LA PREMIÈRE SÉANCE...



Il y a quelques années, la Salle du Vivier accueillait un mercredi par mois une séance de cinéma. Très appréciée, cette animation était alors assurée par une association qui a depuis cessé son activité faute de moyens pour assurer la transition vers le numérique.

Cinq ans après la disparition de « Ciné pour tous », plusieurs communes du Département se sont réunies pour relancer le projet de cinéma itinérant. Cette concertation a abouti à la création en 2018 d'une structure qui a confié à la société NOE (Nord-Ouest Exploitation Cinémas) l'exploitation du nouveau service sous le nom de « Ciné-Seine ».

Par délibération du Conseil Municipal en date du 6 novembre, Houpeville a rejoint le groupement de communes. Grâce à cette adhésion les habitants vont désormais retrouver une fois par mois, le mercredi, deux films par séance à 18h00 et 20h30 selon une grille tarifaire attractive et une programmation de films très récents (5 semaines en moyenne) destinée à satisfaire tous les publics.

Pour la première, le mercredi 13 mars, deux films étaient à l'affiche : « Dragon 3, le monde caché » pour les plus jeunes spectateurs, un film d'animation américain réalisé par Dean DeBlois tout juste sorti et déjà énorme succès mondial. Le second film, « Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ? » est une comédie française coécrite et réalisée par Philippe de Chauveron, également sortie en 2019. Ces deux films ont réuni près de 200 spectateurs, une centaine par séance.

La Municipalité est particulièrement heureuse de pouvoir offrir à la population l'opportunité de retrouver, sans quitter la commune, le chemin de la salle obscure pour des séances grand public de films récents notamment pour ceux de nos concitoyens qui ne peuvent pas se déplacer.

A noter cependant que les séances seront suspendues durant les travaux de réhabilitation de la Salle du Vivier. C'est d'ailleurs pour cette raison que les séances ont été doublées depuis le mois de mai et durant tout l'été.

ELECTIONS EUROPÉENNES : FORTE PARTICIPATION À HOUPEVILLE

Avec une participation record de 64,7 %, les Houpevillais ont une nouvelle fois fait preuve de leur civisme lors des élections européennes du 26 mai dernier puisqu'en France entière celle-ci n'est que de 50,1 % selon les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur.

Inscrits: 2180 Votants: 1410 soit 64.7 % Blancs et Nuls: 48 Exprimés: 1386



Sur les 33 listes présentes, seules 20 listes se sont partagé les suffrages de nos concitoyens tandis que 13 listes n'en ont obtenu aucun. Sur les 20 listes bénéficiant des votes des Houpevillais, les 10 listes arrivées en tête cumulent 1272 suffrages exprimés soit près de 92 % des votes, tandis que les 10 autres listes représentent un total de 114 votes soit environ 8 % et ont obtenu de 1 à 28 voix.

Liste Nathalie LOISEAU:	382	27,6 %
Liste Yannick JADOT:	219	15,8 %
Liste Jordan BARDELLA:	210	15,1 %
Liste Raphaël GLUCKSMANN:	125	9,0 %
Liste François-Xavier BELLAMY:	119	8,6 %
Liste Manon AUBRY:	74	5,3 %
Liste Dominique BOURG :	55	4,0 %
Liste Nicolas DUPONT-AIGNAN :	45	3,2 %
Liste Benoit HAMON :	43	3,1 %

Jeunesse et Vie scolaire

MARJOLAINE GIGOUT-CHARLES ÉLUE MAIRE DU CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) constitue une instance d'apprentissage de la citoyenneté et de transmission des valeurs républicaines. Il permet aux jeunes de devenir une force de proposition, d'agir pour notre commune, de représenter les jeunes, de participer à la vie de la commune. Fonctionnant sur le modèle des Conseils municipaux des adultes, il se réunit en séance plénière et en commissions.

Réunis le mercredi 3 avril sous la présidence de Mme BOURGET, Maire d'Houpeville, les jeunes conseillers municipaux élus par leurs camarades au sein des classes de CM2 de Mmes CADEL et LECOMTE ont procédé à l'élection de leur maire pour les deux prochaines années de leur mandat, Marjolaine GIGOUT-CHARLES.

Parmi les sujets dont souhaitent se saisir nos jeunes élus, ceux concernant l'environnement, les incivilités, l'aide aux personnes malades ou en difficulté figurent en bonne place.



AS-TU EU TON DICO ?



A la fin du mois de juin, les trente-six élèves des classes de CM2 ont pris le chemin de la Mairie sous la conduite de

Mme Katia LECOMTE, directrice et de Mme Céline CADEL, professeur des écoles, pour la traditionnelle remise du dictionnaire qui, chaque année marque la fin de leur scolarité à l'école élémentaire d'Houpeville et les récompense pour leur entrée en 6^{ème} au collège.

Après quelques mots de bienvenue à la Mairie et les félicitations d'usage, chaque élève s'est vu remettre un dictionnaire par Mme BOURGET, Maire qui a aussi profité de l'occasion pour leur souhaiter de bonnes vacances.

Généralement, on garde toujours un très bon souvenir de l'école de son enfance. Alors, espérons que ce sera aussi le cas de nos jeunes nouveaux collégiens. En tous cas, nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour la suite de leurs études !



UNE DIRECTRICE S'EN VA, UNE AUTRE ARRIVE

La salle des mariages de la mairie était bien remplie en cette fin d'après-midi du jeudi 5 septembre ! Ses nombreux amis, ses proches, ses anciennes ou actuelles collègues, les élus du Conseil municipal et même d'anciens élèves, tous s'étaient en effet donné rendez-vous pour fêter comme il se doit le départ à la retraite de Laurence GUY, directrice de l'école maternelle Jean de la Fontaine.

dans le secteur des transports, avait choisi d'intégrer l'Education Nationale par concours pour embrasser une nouvelle carrière qui l'a tout d'abord conduit à effectuer plusieurs remplacements à Notre-Dame de Bondeville et Houpeville avant d'être nommée directrice de l'école maternelle, fonction qu'elle a donc occupée durant 14 années scolaires. Mme le Maire a également tenu à mettre en avant son amour des enfants, qui a toujours guidé son action.

Dans son message Monique BOURGET rappela le parcours professionnel de notre directrice qui, après 15 années passées

Cette manifestation a aussi permis de faire connaissance avec Fanny SELLIER, la toute nouvelle directrice de Jean de la Fontaine et de fêter la confirmation de Katia LECOMTE en tant que directrice de l'école élémentaire Gérard Philipe. L'ouverture espérée d'une 5^{ème} classe de maternelle a également été officiellement annoncée. A tous les élèves et leurs enseignants, la Municipalité souhaite une bonne année scolaire et à Laurence GUY une très bonne retraite qui sera très occupée d'autant que Patrick, son mari sera très bientôt concerné et que de nombreux voyages figurent déjà à leur agenda...

Après la remise de cadeaux et de fleurs, le verre de l'amitié vint ponctuer cette sympathique cérémonie.

Transport, travaux, urbanisme environnement et cadre de vie

FRELON, TU N'ES PAS MON AMI !



Prétendre que le frelon asiatique n'intéresserait pas les Houpevillais serait à l'évidence une contre-vérité. Du moins si on en juge par le nombre de ceux qui se sont déplacés à la salle du Vivier le vendredi 8 mars dernier pour s'informer sur cette satanée bestiole qui depuis une grosse dizaine d'années a colonisé petit à petit tout le territoire français.

À l'initiative de Jean-Christophe TANT passionné par le sujet, avec le concours de Francis VANDELDE apiculteur, et de Nicolas BENOIST, responsable du service technique municipal, une conférence de sensibilisation (*) s'est en effet tenue pour faire davantage connaissance avec cet insecte dont 5 nids ont été découverts dans la commune à l'automne dernier, solidement implantés au plus haut d'arbres rendant leur destruction très difficile.

C'est en fin d'hiver et au début de printemps, en gros entre le 1er mars et le 15 mai, que les reines qui ont réussi à passer l'hiver forment leurs nids primaires, le plus souvent dans des endroits tels que les haies, les abris de jardin, le dessous d'un toit, l'encoignure d'une porte... De la taille d'un œuf à ce stade, il est possible de les repérer et de faire

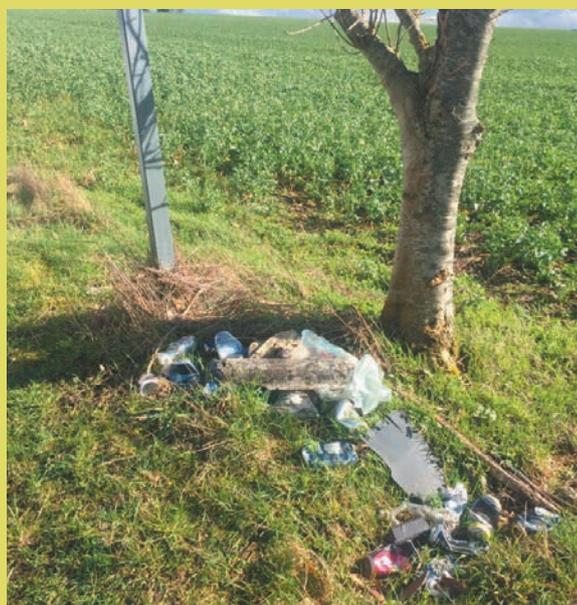
intervenir un spécialiste pour les détruire et ainsi éviter que la colonie qui va se former aille créer un nid secondaire haut perché, très difficile d'accès, abritant plusieurs milliers d'individus.

Lors de cette présentation, diverses modalités de confection de pièges ont été présentées, chacun repartant avec un spécimen. S'agissant du piégeage, deux écoles s'affrontent : si pour certains, la pose de pièges uniquement durant la période printanière permet d'éviter que les nids se constituent, d'autres estiment que la pose de pièges jusqu'en novembre voire décembre contribue à affaiblir les nids, les ouvrières étant alors moins nombreuses à alimenter les larves qui donneront naissance à de nouvelles reines. Certains enfin, notamment certains organismes officiels, déconseillent vivement le piégeage au nom du respect de la biodiversité.

Pas plus dangereux que les guêpes ou les frelons européens, il évite en principe de s'approcher des personnes sauf s'il se sent menacé auquel cas il peut devenir agressif. En aucun cas, il ne faut tenter de détruire vous-même un nid ! Informez la Mairie ou contactez la plate-forme dédiée à cet effet sur internet <http://frelonasiatique76.fr/> ou par téléphone **02.77.64.57.76** Pour un nid situé sur le domaine public, ou présentant un caractère d'urgence (danger vital, proximité d'un lieu public fréquenté, école...) les pompiers interviendront à titre gracieux. En revanche, pour un nid se situant sur le domaine privé, vous serez orientés vers un professionnel agréé et formé et le coût de la destruction sera à votre charge. Le Département de Seine-Maritime vient de mettre en place une aide financière pour réduire le coût de cette intervention prenant en charge 30 % de la facture dans la limite de 30 € HT.

Support de présentation disponible en ligne sur le site www.houpeville.fr

ABANDON DE DÉCHETS DANS LA NATURE



Tout abandon d'ordures, déchets, matériaux dans la nature, par exemple au bord d'une route ou au coin du bois, constitue une infraction réprimée par le Code pénal et rend passible d'une amende de contravention de 2^{ème} classe.

Si l'abandon de déchets a été commis avec un véhicule, ce qui est en général le cas, l'infraction peut être réprimée par des dispositions beaucoup plus sévères qui prévoient une sanction de 5^o classe pouvant aller jusqu'à la saisie du véhicule. À cet égard, on notera que tout automobiliste indélicat qui jetterait de sa portière une bouteille vide ou tout autre objet est directement concerné par cette disposition... pas souvent voire même jamais appliquée !

La photo ci-contre prise Côte des Sapins témoigne de l'absence de conscience ou d'intérêt pour les dégâts pourtant bien réels causés à l'environnement par les contrevenants. Lutter contre le dépôt illégal de déchets, c'est avant tout prévenir la pollution des sols et des eaux, éviter la prolifération des rats et insectes, et empêcher la dégradation des paysages. C'est d'autant plus incompréhensible que le territoire de la Métropole dispose d'un grand nombre de déchetteries accessibles à tous, la plus proche étant, pour les Houpevillais, celle de Maromme ouverte 7 jours sur 7 !

Rappelons enfin que le montant de l'amende encourue pour un conteneur laissé en permanence dans la rue, peut atteindre jusqu'à 750 €. À ce prix là, ça vaut quand même le coup de faire l'effort de le rentrer après la collecte...

BIENVENUE À L'HÔTEL !

Qu'on les appelle hôtels, abris ou chalets à insectes, ils sont très tendance dans une période où, malgré les multiples atteintes à l'environnement, on se préoccupe heureusement de plus en plus d'écologie. Situés au début de la chaîne alimentaire, les insectes jouent en effet un rôle essentiel dans la nature, notamment en matière de pollinisation. Il est donc important de les protéger et pour ce faire, leur offrir un habitat de choix constitue un bon moyen.

En hiver, l'hôtel à insectes est un dispositif qui facilite leur survie. L'été il sert notamment de support de ponte à de nombreuses espèces.

Largement sensibilisés à la cause environnementale, nos services techniques l'ont bien compris. Ils en ont construit plusieurs et les ont installés en différents points de la commune : à l'aire de jeux des enfants, devant la Mairie, dans le square du Bon Vent...

Certes on peut les acheter tout faits notamment dans les jardineries mais sachez que quelques matériaux de récupération et un peu de savoir-faire en matière de bricolage suffisent pour offrir à nos petites bêtes si utiles de bonnes conditions d'hébergement. Alors si vous voulez vous lancer dans l'hôtellerie de plein air, voici quelques exemples parmi des dizaines pour vous aider et vous inspirer :

- Terre Vivante: <http://www.terrevivante.org/237-construire-un-hotel-a-insectes.htm>
- Rustica.fr: <http://www.rustica.fr/articles-jardin/fabriquer-abris-pour-insectes,3659.html>



NUISANCES SONORES



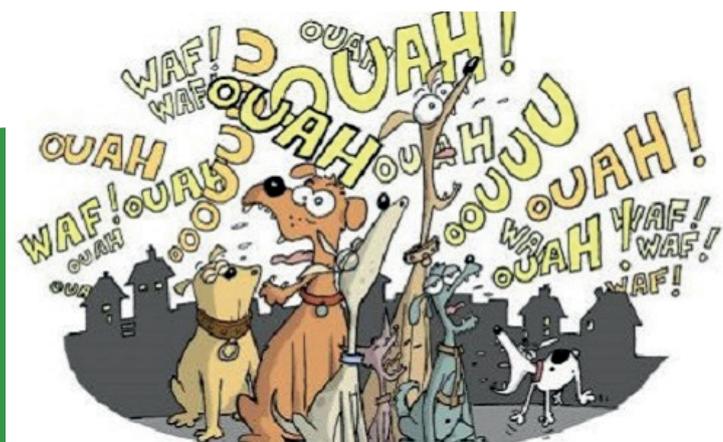
Quoi de plus agaçant que le bruit surtout quand il a un caractère répétitif ! Que celui-ci soit le fait d'animaux domestiques, difficile de supporter les aboiements à répétition, en pleine nuit ou au cours de la journée ou qu'il soit le fait de tondeuses à gazon, tronçonneuses et taille-haies utilisés en dehors des horaires autorisés.

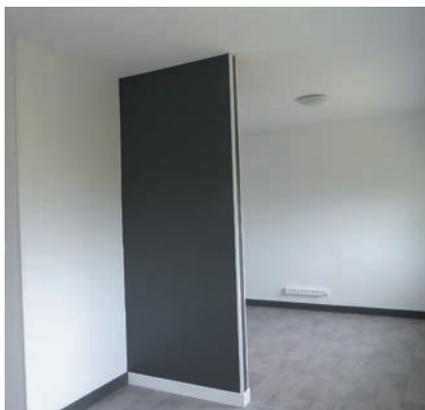
Le Code de la santé publique dispose en son article R.1334-31 qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

Pour les matériels de jardin, c'est tout simple : il vous suffit de respecter scrupuleusement les horaires. Nous vous les rappelons une fois de plus :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

Pour les chiens, c'est plus difficile d'autant plus que le chien de votre voisin aboie en général lorsque son maître n'est pas là. Il convient néanmoins de faire preuve de tolérance, l'aboiement ne constituant pas un risque anormal de voisinage, sauf situation abusive. Dans ce dernier cas, avant d'aller plus loin, essayez de parlementer avec votre voisin, expliquez lui la gêne occasionnée par son animal de compagnie favori. Il n'est peut-être pas conscient du problème.





LE CABINET MÉDICAL EST PRÊT

Afin de favoriser l'installation de médecins dans la commune après le départ à la retraite du Docteur GUIRAUD, le Conseil Municipal a décidé l'an dernier de racheter le cabinet du Centre Commercial.

Cependant, dans sa configuration initiale, ce local ne permettait pas l'accueil des deux médecins souhaitant s'associer pour exercer.

Quelques travaux d'aménagement étaient donc nécessaires. Ils ont donc été effectués par les agents du Service Technique sous la direction de Nicolas BENOIST. Deux cabinets disposant chacun d'une salle d'examen et une salle d'attente commune ont ainsi été créés. Ils seront occupés dès le mois d'octobre par les docteurs PIMONT et HELIES, à qui nous souhaitons la bienvenue !

LE VIVIER VA FAIRE PEAU NEUVE

A compter de la mi-octobre, sitôt le Salon des peintres Houpevillais terminé, la salle du Vivier va fermer durant plusieurs mois, le temps de procéder à d'importants travaux de réfection envisagés de longue date et jusqu'alors différés.

Le programme de réhabilitation a été confié au cabinet LNB Architecture qui en assurera la maîtrise d'œuvre. Il concerne le remplacement de la toiture, des portes et fenêtres, de la ventilation, de la chaudière et des radiateurs, la peinture, la mise aux normes d'accessibilité et la sécurité incendie.



Plusieurs diagnostics ont été réalisés préalablement, pour vérifier notamment la résistance de la charpente de la grande salle non équipée d'un plafond coupe-feu ainsi que la présence éventuelle d'amiante.

Approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal le 4 avril, le montant total du programme de travaux incluant les études et la maîtrise d'œuvre est estimé à 874.000 € TTC. Il a pour finalité, outre la nécessité de maintenir le bâtiment en bon état, d'optimiser son coût d'exploitation ouvrant ainsi droit à un montant élevé de subvention. Les résultats de l'audit énergétique permettent d'envisager une consommation énergétique ramenée en fin de travaux de 167 kWh/m²/an actuellement à 96 soit une baisse de 42,5 %.

Consciente des désagréments occasionnés par les travaux, notamment pour les associations disposant de créneaux horaires dans les différentes salles, la Municipalité s'est efforcée de rechercher des solutions alternatives de façon à les minimiser autant que faire se peut. Toutefois, et malgré l'appoint de salles mises à disposition par la commune du Houleme, il n'en demeure pas moins que des efforts d'adaptation devront être faits par les parties concernées. Nécessaires sinon indispensables, ces travaux sont entrepris dans l'intérêt et pour le bien-être de tous.

UN NOUVEAU DORTOIR POUR LA MATERNELLE

Le nombre d'enfants scolarisés en maternelle augmentant, les travaux d'agrandissement du dortoir étaient espérés depuis plusieurs années. Ceux-ci viennent tout juste de commencer fin juin; ils avaient été décalés du fait de la nécessité de



s'assurer de l'absence de cavité souterraine à l'aplomb de la construction. Difficile cependant de mener à bien un tel chantier sans empiéter quelque peu sur le temps scolaire.

Les entreprises titulaires des marchés ayant l'obligation de réaliser les travaux dans un calendrier très contraint, elles ont travaillé tout l'été de façon à pouvoir livrer l'extension du dortoir offrant 18 couchages supplémentaires pour permettre aux petits écoliers de profiter d'une bonne petite sieste ou d'un temps calme. Un investissement bien utile quand on sait que l'école maternelle accueille depuis la rentrée une cinquième classe.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA MÉTROPOLE : EXPRIMEZ-VOUS !

Au terme de 3 années de travail et de concertation, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Métropole Rouen Normandie, arrêté par les élus métropolitains le 28 février dernier, est soumis à l'avis du public qui peut formuler ses observations sur le projet, dans le cadre de l'enquête publique qui se déroule du lundi 19 août au mardi 1er octobre 2019 inclus.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE
CONCERTATION PUBLIQUE



Le PLU métropolitain est l'outil de mise en oeuvre d'un projet d'aménagement du territoire cohérent et durable sur les 71 communes de la Métropole. Ce projet a notamment pour ambition de protéger les espaces agricoles et naturels, le patrimoine bâti et naturel, de renforcer la présence du végétal en ville, de protéger les biens et les personnes contre les risques tout en rendant possible le développement du territoire.

Pour savoir :

- où consulter le projet de PLU ?
- où et quand se tiendront les permanences des commissaires enquêteurs ?
- où et comment formuler une observation (registre, mail, courrier) ?

Rendez-vous sur le site : plu-metropole-rouen-normandie.fr

A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête rendra son avis et ses conclusions motivées sur le projet de PLU. Le dossier, éventuellement modifié, sera soumis à l'approbation définitive du Conseil métropolitain en début d'année 2020.

ECO-PÂTURAGE À LA RÉSERVE FONCIÈRE

Située à côté des jardins ouvriers dans la rue Pasteur, la réserve foncière occupe une surface de 2 hectares dont la plus grande partie était jusqu'alors utilisée par les services techniques comme aire de stockage de terre, gravats, tout-venant, déchets végétaux et matériaux divers. La Municipalité ayant décidé de procéder au nettoyage de ce terrain, ce ne sont pas moins de 450 tonnes qui ont ainsi été évacuées. Ce faisant, la moitié de ce terrain a été converti en zone d'éco-pâturage mise à la disposition de personnes à la recherche d'un terrain pour leurs animaux.



Depuis 2016 en effet, la Métropole Rouen Normandie recherche de tels sites pour les mettre gratuitement à la disposition de particuliers afin d'y pratiquer la fauche ou le pâturage à vocation écologique. Solution alternative de gestion écologique des milieux naturels, l'éco-pâturage présente de nombreux atouts pour la collectivité : réduction des déchets verts, disparition des nuisances sonores (liés aux engins mécaniques d'entretien), réduction des coûts, développement de la biodiversité, maintien et restauration d'une flore diversifiée. Un moyen efficace pour préserver et valoriser les milieux naturels de notre territoire.

Et c'est ainsi que, depuis quelques semaines, après un aménagement sommaire consistant à poser une clôture électrifiée et à installer une réserve d'eau, de vieux chevaux convalescents ont pris possession des lieux où ils profitent désormais paisiblement d'un herbage de qualité. C'est quand même mieux que l'abatage auquel ils étaient malheureusement promis...



Sport, Culture et vie associative

La 8^{ème} édition de la dictée d'Houpeville

Cette dictée, organisée par la municipalité et l'association des parents d'élèves, est devenue un rendez-vous incontournable des adultes passionnés d'orthographe ou des enfants avides de s'affronter à partir des mots : record battu le samedi 2 février pour cette 8^{ème} édition avec pas moins de 68 participants dont 25 enfants ; on vient désormais de toute l'agglomération pour cette dictée, voire même de plus loin, le vainqueur de cette édition habitant Pont-Audemer !



Cette année, en perspective de l'Armada, Aurélien DELARUELLE et Emmanuel RIVALAN avaient composé un texte sur le thème de la marine, que vous pourrez découvrir ci-dessous : les fameux trois-mâts ont fait souffrir nos concurrents, même si nous pouvons relever que 8 d'entre eux n'ont commis que 5 fautes au maximum sur la totalité de la dictée ; le niveau s'élève tout en permettant à toute personne intéressée de participer en s'amusant et de remporter un lot

Les lauréats furent les suivants :

Adultes : 1^{er} Laurent ANNE - 2^{ème} Anne-Marie BALMAYER - 3^{ème} Jean-Christophe LIETOUT
CE2-CM1 : 1^{ère} Lyla MIOQUE 2^{ème} Juliette LEMERCHAIN - 3^{ème} Juliette BEUZELIN
CM2-6^{ème} : 1^{er} Pierre VAUJOIS - 2^{ème} Emilien THUAULT- 3^{ème} Remi TENIER
5^{ème}-3^{ème} : 1^{er} Victor BEUZELIN - 2^{ème} : Anastasia DAUBE - 3^{ème} Alex GARRIGUES

La ville voilée

Ils arrivent ! Les premiers bateaux sont là, au loin. Le public les observe avec impatience. Le pont est levé depuis le matin, il attend le passage de tous ces magnifiques navires. Le défilé sera long et animé.

Le lendemain, dès le lever du jour, Rouen se remplit. La foule excitée se presse, les fans des avant-premières occupent les meilleures places. Ainsi, le plus matinal tire parti de sa position pour enjamber la passerelle.

Quelles que soient les préférences, de la goélette uruguayenne au brick d'un Hollandais pas nécessairement volant, en passant par l'ex-ketch de Tabarly voire le galion andalou, le choix est vaste pour se balader. Pourtant, c'est près d'un fameux trois-mâts fin comme un oiseau que s'agglutinent la plupart des mélomanes. La silhouette de ces vieux gréements, les effluves iodés des voiles, les pavillons flottant sans répit, tout concourt à faire de cette commémoration un événement (événement) ô combien patrimonial.

Deux semaines suffiront-elles pour contenter chalands, shipchandlers et badauds ? Il faudra bien car les sirènes du départ résonnent déjà. Les gabiers escaladent les hautbans sans s'entremêler dans ce labyrinthe de cordages et se placent sur les vergues, à tribord (babord) ou à tribord, pour qu'on les voie ostensiblement. Les perroquets et les focs côtoient les cacatois que gonfle le vent d'amont, annonçant l'imminence du départ. Rien de tape-à-l'œil dans cette lente procession sur les flots bien outremer de la Seine, mais plutôt une palette de couleurs qu'un peintre aquarelliste n'aurait pas renié(e)s). D'aucuns auraient préféré le célèbre radeau de Géricault même s'il eut risqué de finir à vingt(-)mille lieues sous les mers ! Squatteurs (squatters) de nos quais, ces marins d'eau douce rejoignent la Manche sous les vivats et partent pour une nouvelle odyssée tandis que la nostalgie point. Mille saborès de tonnerre de Brest, qu'est-ce que c'était bien !

Auteur : Aurélien Delaruelle



LE TRIO HÉMISPHERE EN CONCERT

Une salle du Vivier comble en ce dimanche 3 mars pour un concert de musique classique: c'est une belle preuve de l'intérêt de nos concitoyens pour la culture musicale !

Il faut dire qu'avec le retour aux manettes de Jean-Pierre DOSSIER pour l'organisation, en lien avec l'Amicale Laïque et la municipalité, le succès était assuré. Ce n'est pas d'ailleurs sans une certaine émotion que Jean-Pierre DOSSIER présentait ce concert, en souvenir des nombreuses manifestations de ce type qu'il a pu mettre en place dans le passé.



Il a réussi à faire venir ce jour-là 3 jeunes talents et espoirs français de la musique de chambre, dont on entendra sans doute parler dans les années à venir :

- Johanna DECLOITRE au piano
- Luka ISPIR MENGUY au violon
- Lisa STRAUSS au violoncelle

En solo, en duo ou en trio, ces trois artistes ont interprété avec brio des œuvres de Schubert, Brahms, Poulenc et Beethoven, en jouant avec les émotions du public conquis. Un grand bravo à ces jeunes artistes et un grand merci à Jean-Pierre DOSSIER pour cette belle initiative, qui ne demande qu'à être renouvelée !



LA «RANDO» DU JEUDI

L'Amicale Laïque d'Houpeville (A.L.H) propose une offre diversifiée de randonnées à ses adhérents. Le bulletin municipal s'en fait régulièrement l'écho. Parmi celles-ci, il nous semble intéressant de rappeler la randonnée du jeudi matin.

Quelle que soit la météo, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente et, à fortiori s'il fait beau temps, nos randonneurs, du moins ceux dont l'activité professionnelle le permet, se donnent rendez-vous à 9h00 Place de la Mairie (sauf en période de chasse) pour effectuer une boucle d'une douzaine de kilomètres parcourue en trois heures environ aux alentours proches de la commune.

Nos animateurs, tous diplômés par la FFRP, sont là pour vous accompagner et vous faire découvrir en arpentant les sentiers la beauté et la richesse de notre territoire si proche. Vous êtes tenté ? Surtout, pas d'hésitation, venez faire un bout de chemin avec nous le jeudi matin. Nous vous attendons et nous sommes certains que vous y prendrez goût !

TOUS AU JARDIN !

Quel plaisir de retrouver des légumes avec du goût ! Au moment où nous décrions tous la « malbouffe », les produits sans saveur, des fruits qui ne se conservent pas, cultiver sa parcelle de terre nous permet, à notre échelle, de combattre cela.

C'est sûr nous n'aurons jamais de tomates en plein hiver, mais avec les légumes du jardin, les salades estivales retrouvent toutes leurs lettres de noblesse, des laitues bien pommées, des haricots verts avec un goût de haricot vert, des petits pois, des carottes sucrés.

Prendre soin de son lopin de terre, permet aussi, après une journée de travail, de s'aérer la tête. Et pour nos enfants, habituellement si impatients, attendre que les radis, les pommes de terre, les petits fruits, soient prêts à être cueillis, c'est peut être aussi une leçon qu'enseigne le jardinage.

Notre association compte aujourd'hui 52 adhérents. Les parcelles vont de 50 à 300 m². Pour la saison prochaine si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez prendre contact soit par mail jardinshoupeville@gmail.com soit lors du forum des associations en septembre prochain, soit et pourquoi pas en nous faisant une petite visite « sur le terrain ».





LE RETOUR DES BALADINS

Pour la 4^{ème} année consécutive, à l'initiative de l'association u Tarot Houpevillais, les Baladins de la Morette sont venus nous présenter leur nouvelle création, «Bandits Chéris» une pièce de Jean Pierre MOURICE, le samedi 30 mars.

Dans le plus pur style de théâtre de boulevard, l'évocation de l'esprit polar et braquage à l'ancienne est présente tout au long de cette histoire où deux cambrioleurs, pénétrant de nuit par effraction dans un appartement, sont persuadés qu'ils vont réussir le coup du siècle. Hélas, ils découvrent qu'ils sont en train de cambrioler le caïd local.

De quiproquos en rebondissements, un grand moment de détente, de rires et de bonne humeur pour un public d'habitueés fidèles! Comme d'habitude la troupe a réussi à nous divertir et prouver s'il en était encore besoin, que l'animation théâtrale est toujours très appréciée par les Houpevillais.



VÉLO CLUB HOUPPEVILLAIS

Le VCH connaît actuellement le pic de ses activités en cyclisme. Durant le weekend du 18 et 19 mai, le VCH présentait une équipe

de Vététistes pour les 24Heures de Normandie pour la troisième année consécutive. Notre équipe a fini au scratch à la 23^{ème} place sur 175 engagées !

Pendant le weekend de la Pentecôte, une douzaine d'adhérents se sont rendus sur les traces du Tour de France pour escalader plusieurs cols mythiques des Alpes comme le Télégraphe (1566 m) et le Galibier (2642 m).

Et le 29 juin, pour la 13^{ème} année consécutive, le VCH était également présent sur la PLB MUCO à Callac en Bretagne pour participer à la 27^{ème} édition de l'épreuve cyclosportive de 140 km organisée pour faire grandir l'espoir de vaincre la mucoviscidose!

Les Houpevillais passionnés de vélo peuvent nous retrouver sur la place du Vivier tous les mercredis soir à 18h00 pour la séance d'entraînement et le dimanche matin à 8h00 actuellement où le club propose des circuits pour 3 groupes de niveau.

Vous pouvez retrouver toutes les informations utiles sur notre blog : <https://vchoupeville.jimdo.com/> ou contacter le président, Francis VANDRILLE à l'adresse suivante : vchoupeville@gmail.com

LES JEUNES POUSSES DE L'USH EN STAGE

Durant les dernières vacances de Printemps, sous un soleil printanier, une trentaine de jeunes pousses, tant filles que garçons, encadrés par 18 éducateurs et les dirigeants du club ont participé au stage de Pâques proposé par l'U.S.H

Un très grand merci à tous et plus particulièrement aux mamans qui ont assuré la restauration du midi ainsi qu'à



la Municipalité pour la mise à disposition des installations sans oublier nos fidèles sponsors ERS, Le P'tit Ju et Angot Publicité. .

A L'HEURE DE L'APÉRO-CONTES

Dernièrement, la poésie, l'humour et la convivialité s'étaient donné rendez-vous au Vivier pour des contes « au fil de l'eau » Cette soirée bien sympathique à l'ambiance cabaret a été présentée par l'association « Et cric et crac contes et rencontres ».

Nos conteuses vous l'avaient bien dit lors d'un précédent spectacle : l'abus d'histoires ne peut pas nuire à la santé, alors n'hésitez pas à venir « consommer » sans modération la prochaine fois !



Nos aînés, Vie sociale



TAPIS ROUGE

Ambiance Festival de Cannes à la Salle du Vivier le dimanche 17 mars pour le traditionnel repas des aînés. La Municipalité n'avait pas hésité à dérouler le tapis rouge pour accueillir comme il se doit les quelques 150 invités ayant répondu à son invitation.

Quelques jours seulement après la reprise des séances de cinéma dans la commune, c'est en effet le thème du 7^{ème} art cinéma qui avait été choisi cette année pour accompagner cette sympathique manifestation.

La plupart des messieurs avaient revêtu costume ou smoking

et nœud papillon, les dames s'étaient parées de leurs plus belles robes, tout y était ! De magnifiques affiches de grands films ornaient les murs tandis qu'en fond sonore étaient diffusées les musiques originales d'œuvres cinématographiques célèbres.

Tel un scénario bien rodé, l'alternance entre les plats du délicieux repas offert par la Municipalité et de longues séquences de danses proposées comme à l'accoutumée par l'excellent orchestre de Stéfano MAGHENZANI ont donné du rythme à ce bel après-midi.



Doyens de la journée, Mme Engracia LEMOINE et M. Charles DUFOUR se sont vus offrir fleurs et champagne par Mme BOURGET, Maire accompagnée de M. Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay et Conseiller départemental.

Mais le clou de la journée fut certainement l'interprétation par notre célèbre « Nono » de la chanson « Riquita » naguère chantée par Georgette PLANA. Outre le prix d'interprétation masculine, il aurait aussi et sans nul doute mérité la Palme d'Or du jury !

Bref, une édition 2019 du repas des aînés qui restera dans les mémoires et figurera longtemps dans les annales du cinéma Houpevillais...

BRIOCHE OU CAKE ?

Des années durant, c'était une tradition bien établie, les aînés d'Houpeville ont reçu peu de temps avant l'été une brioche accompagnée d'un pot de confiture : une attention toute spéciale de la Municipalité à leur égard.



Mais parfois il faut essayer d'innover sans pour autant changer les bonnes habitudes. C'est pourquoi, l'an dernier, la brioche a été remplacée par un cake aux fruits confectionné par le Fournil d'Houpeville. La nouveauté ayant semble-t-il été appréciée du plus grand nombre, c'est donc à nouveau un cake, saveur au choix citron ou framboise, que chaque bénéficiaire est venu retirer à la Salle des Associations.

L'occasion pour beaucoup de se rencontrer et d'échanger autour d'un café grâce à la bienveillante attention des membres de la commission des aînés.

Vie locale

VENTE SOLIDAIRE ET TROC 'PLANTES AU VIVIER

Le 25 mai dernier, deux manifestations ont été organisées conjointement par la Municipalité dans la Salle du Vivier.

Il s'agissait tout d'abord de la 2^{ème} édition de la **Vente Solidaire du CCAS**. En vous y rendant, vous avez la possibilité d'y dénicher pour quelques Euros vêtements, jouets, livres, objets et bibelots divers réunis grâce aux dons et à la générosité de nos concitoyens. Le bénéfice de cette vente vient alimenter le budget du CCAS pour lui permettre d'intervenir au titre des différents besoins qu'il rencontre dans ses missions auprès de la population. Ses bénévoles ont notamment pour vocation de rompre la solitude des personnes isolées ou en difficulté, de renouer le lien social, par l'entraide et l'échange dans la commune. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) associé à la manifestation proposait pour sa part divers objets, le produit de la vente allant au prochain Téléthon.



La seconde manifestation rassemblait les jardiniers amateurs pour le 5^{ème} **Troc' Plantes Vide-jardin d'Houpeville** organisé en partenariat avec l'Association des Jardins Ouvriers et Familiaux et de la Bibliothèque de l'ALH. Rappelons que cette manifestation vous permet d'échanger gratuitement plantes, graines, boutures, magazines sur le jardinage.

Un bon conseil pour finir: dès que la date de ces manifestations sera connue pour 2020, notez-la sur vos agendas !

DEUX HOUPPEVILLAIS À L'HONNEUR

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai commémorant le 74^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, M. Gérard DUVAL a rappelé le lourd prix payé pour y parvenir, l'Europe en ruines, totalement dévastée et les 40 millions de morts dont 12 dans les camps et invité l'assistance à la reconnaissance envers tous ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté d'aujourd'hui. La cérémonie a également permis d'honorer deux Houpevillais qui ont reçu la Croix du Combattant pour leur engagement durant la Guerre d'Algérie. Il s'agit en l'occurrence MM. Jean-Pierre BARRÉ et Jean-Claude DURAND décorés et félicités par Mme le Maire, M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Montville, MM. DUVAL et SIMON respectivement Président et Vice-président de l'Amicale des Anciens Combattants.



Le verre de l'amitié offert par la Municipalité à l'assistance clôturait agréablement cette manifestation.

FÊTE NATIONALE

14 Juillet, Fête Nationale. Voici 230 ans, le peuple prenait la Bastille. C'est peu à l'échelle de notre histoire mais que d'événements se sont succédé depuis cette date !

La 1^{ère} République avec la Terreur, le Consulat, le 1^{er} Empire, la Restauration et ses Révolutions de 1830 et 1848, la seconde République, le second Empire, la désastreuse guerre de 1870, la Commune de Paris, la 3^{ème} République, la terrible guerre de 14-18 puis celle de 39-45, la 4^{ème} République et enfin la 5^{ème} dont la constitution permet une stabilité politique. 230 ans riches en événements de toutes sortes qui ont façonné notre quotidien et contribué à la grandeur et au rayonnement de notre belle France tant sur le plan économique que culturel et social.

Après avoir fleuri le Monument du Souvenir, Mme BOURGET, Maire et M. DUVAL, Président des Anciens Combattants rappelleront tour à tour les valeurs de notre démocratie insistant notamment sur la citoyenneté, la fraternité, la solidarité et la tolérance. Après l'interprétation de la Marseillaise, l'assistance se dirigeait vers la Salle du Vivier pour y trinquer en l'honneur de notre démocratie.

Toute l'après-midi, les jeux et animations diverses proposés par le Comité des Fêtes et les balades en poney des Câteliers permirent aux plus jeunes d'atteindre le début de soirée où une restauration sur place avait été prévue. Mais le clou de la soirée, attendu de tous, était bien sûr le feu d'artifice tiré depuis le jardin du presbytère. Un magnifique spectacle pyrotechnique largement apprécié d'après les échos recueillis à chaud !



Informations pratiques

BESOIN D'UN TIMBRE FISCAL
POUR VOTRE PASSEPORT ?
NE VOUS DÉPLACEZ PLUS !
RENDEZ-VOUS SUR

TIMBRES.IMPOTS.GOUV.FR



ACHETEZ VOTRE TIMBRE
ÉLECTRONIQUE EN LIGNE,
C'EST SIMPLE, C'EST SOUPLE,
C'EST SÛR !

timbres.impots.gouv.fr

COMMENT ACHETER UN TIMBRE FISCAL ?

Un timbre fiscal est un signe distinctif visant à prouver qu'un administré a bien payé une taxe ou un impôt réclamé par une collectivité publique (Etat, Département, Commune...). Depuis le 1er janvier 2019, le timbre fiscal en papier a été supprimé. Il n'est plus désormais délivré que sous une forme électronique et peut s'acheter de deux manières : soit en ligne sur internet soit dans certains bureaux de tabac agréés.

Au même titre qu'un timbre fiscal « papier », le timbre fiscal « électronique » est notamment utilisé pour payer les droits lors d'une demande d'obtention de papiers d'identité (passeport, renouvellement de la carte nationale d'identité, permis bateau, titre de séjour, etc)

SUR INTERNET :

Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, il suffit de se connecter sur le site timbres.impots.gouv.fr. Le paiement se fait par carte bancaire. Le demandeur obtient ensuite un fichier PDF par e-mail ou reçoit un SMS dans lequel figure le code à 16 chiffres de son timbre fiscal.

DANS UN BUREAU DE TABAC

Il est toujours possible d'acheter un timbre fiscal dans un bureau de tabac. Mais le buraliste doit être équipé de l'application «Point de vente agréé» pour pouvoir vendre des timbres fiscaux électroniques. Et c'est le cas en ce qui concerne votre commerçant « O P'tit Ju ».

DEPOSEZ ICI
VOS ANCIENNES LUNETTES

"REDONNEZ LA VUE A DES YEUX SANS VIE"



MEDICO-LIONS CLUBS DE FRANCE

455-457 rue Des Chantiers - 76600 Le Havre
Téléphone : (+33) 02.35.41.38.55
email : medico-lions@wanadoo.fr
www.medico-icf.org



RAPPORTEZ VOS ANCIENNES LUNETTES EN MAIRIE

Fondée en 1977, le Médico Lions Club de France est une association humanitaire dont la vocation est d'aider les populations défavorisées des pays en développement. Installée au Havre, elle dispense ses activités multiples dans 56 pays sur les 5 continents: recyclage et don de lunettes, récupération et expédition de matériel médical, ophtalmologique, orthopédique, dentaire, récupération de textiles, participation à de nombreux projets humanitaires, organisation de missions humanitaires, consultations ophtalmologiques....

Dans les pays pauvres, acheter des lunettes est un luxe quasi inabordable pour la population : le prix d'une paire neuve peut représenter plusieurs mois de salaire.

Or, dans la plupart des pays, une grande partie de la population porte des lunettes et en change régulièrement. Rien qu'en France, on estime chaque année, le renouvellement à 13.000.000 paires de lunettes.

Alors si vous avez chez vous de vieilles lunettes dont vous n'avez plus l'usage, plutôt que de les conserver inutilement ou pire, de les jeter, rapportez-les à la Mairie ! Après vérification, tri et nettoyage, elles pourront faire partie des 3 millions de paires de lunettes qui, chaque année sont collectées en provenance de 14 pays et redistribuées dans 34 pays !

ALERTE AU DÉMARCHAGE ABUSIF !

La Mairie est régulièrement informée de la présence dans la commune de personnes qui, se présentant au nom de sociétés, vous proposent de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Ces personnes sans scrupule usent de pratiques contestables: discours mensongers, pression du vendeur à signer rapidement, contrats antidatés ou encore tarifs exorbitants... Les personnes âgées ou fragiles semblent plus particulièrement visées par ces individus pratiquant le démarchage abusif assimilable à un abus de faiblesse.

En présence d'une telle situation, la Mairie vous recommande la plus grande vigilance: ne laissez personne pénétrer dans votre logement malgré son insistance, ne communiquez aucun document (facture, coordonnées bancaires...) et surtout ne signez aucun papier et ne versez aucun acompte !

Le secteur de l'énergie, notamment celui de la fourniture de gaz et d'électricité par des opérateurs alternatifs n'est pas le seul concerné par ces pratiques abusives, loin s'en faut. L'isolation des bâtiments, la pose de panneaux photovoltaïques, la mise aux normes des installations électriques, les travaux de jardinage ou d'égagement figurent parmi ceux régulièrement pointés pour leur insistance et leur propension à essayer de tirer profit de la crédulité de certaines personnes.

Enfin, souvenez-vous qu'un appel à la brigade de Gendarmerie Nationale de Montville pour l'informer peut s'avérer utile sinon nécessaire: **02.35.33.71.85**

PRÉVENTION
DÉMARCHAGES
ABUSIFS
SOYEZ VIGILANTS !

MAIRIE

Adresse : rue Jean Jaurès 76770 Houppeville

Tél. : 02.35.59.12.24

Fax : 02.35.59.96.53

Courriel : mairie-houpeville@orange.fr

LUNDI au JEUDI : 8H30 - 12H00 / 15H00 - 18H00

(fermée au public le jeudi après-midi)

VENDREDI : 8H30-12H00/15H00-17H00

CARNET

NAISSANCES

19/01/2019 Louise CHABOCHE
24/01/2019 Chris HORNECK
03/02/2019 Raphaël ALLIX
15/02/2019 Lennon CABRAL FERNANDES
22/02/2019 Victor DE MILLEVILLE
10/04/2019 Léon GODET
17/04/2019 Octave COUSSEAU
19/04/2019 Tiago THELLIER
01/05/2019 Augustin HALLEY SAINT-MARTIN
07/05/2019 Louis PEYRUSSE VIDAL
05/06/2019 Rose LOUVEL
11/06/2019 Adrianna BIALEK
23/06/2019 Eden MONNIER
09/08/2019 Charly BAPTISTE
23/08/2019 Ambre AMBROISE
25/08/2019 Noé BEBERT

DÉCÈS

02/02/2019 Patrick VANDRILLE
14/04/2019 Gaston BOUTET
07/05/2019 Olympe BERTHEAU
10/05/2019 Christophe LECLERC
09/06/2019 Françoise ENAULT
17/06/2019 Janine LE CAM
31/07/2019 Claudette RENAULT

MARIAGE

25/05/2019 Stéphanie LONGUEMARE/
Christopher DEBONNE

SANTÉ

SANTÉ

Médecin généraliste
Docteur El Aawar
centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.15.25

DENTISTE

Docteur Guegot
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.66

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.12.70

KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme Wattiez - M. LEGROS
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.19.56

ORTHOPHONISTE

Mme LANGEOIRE
Centre commercial Pablo Picasso 09.73.26.44.85

PHARMACIEN

Mme Desoubry
Centre commercial Pablo Picasso 02.35.59.16.83

URGENCES

Pompiers 18
SAMU 15
Police Secours 17
Gendarmerie de Montville 02.35.33.71.85
Centre anti-poison 02.35.88.44.00
SOS Médecin 02.33.01.58.52
Médecin de garde 02.35.58.76.33

LES ELUS A VOTRE ECOUTE

(uniquement SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU SECRETARIAT DE MAIRIE)

Madame Monique BOURGET, Maire, Présidente du CCAS
Monsieur Alain NICQ, 1^{er} adjoint Travaux, environne-
ment et cadre de vie

Monsieur Edmond DELTOUR, 2^{ème} adjoint Finances et
urbanisme

Madame Valérie LESOUF, 3^{ème} adjoint Jeunesse et vie
scolaire

VOTRE DÉPUTÉ

Christophe BOUILLON
51, rue Louis Leseigneur
76360 BARENTIN
02.35.23.57.89
Courriel : contact@christophebouillon.fr

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Guillaume COUTEY
guillaume.coutey@seinemaritime.fr

Agnès LARGILLET

agnes.largillet@seinemaritime.fr
Mairie de Malaunay, Place de la Laïcité BP 7
76770 MALAUNAY - Tél. : 02.32.82.55.51

COMMERCES/ARTISANS/ PROFESSIONNELS DIVERS

Bar tabac Epicerie «O Ptit Ju» Tél. : 02 32 19 16 32
Boulangerie Le fournil d'Houpeville Tél. : 02.35.59.15.46
Boucherie-charcuterie La Limousine Tél. : 02.35.65.15.58
Pizza Marco Tél. : 09.50.87.67.99
Butterfly (coiffeur/Esthétique) Tél. : 02.35.23.35.77
Ephélide Beauté (soins et institut) Tél. : 02.35.23.30.87
Tiff Anne (coiffeur) Tél. : 02.35.59.14.62
Garage Bosch Car Service Tél. : 02.35.59.14.17
Paonelec Electricité Tél. : 06 09 52 18 90
Modelec Electricité Tél. : 02 35 59 12 77
Guillaume Reynaud Electricité Tél. : 06 64 86 64 13
Cyrille Lemarchand menuiserie Tél. : 06.95.38.32.27
Perchepied maçonnerie Tél. : 02 35 59 12 18
Gallic construction maçonnerie Tél. : 07.71.78.61.40
ECS Chauffage/Plomberie Tél. : 02.35.59.12.06
Fabien Thomas Chauffage Tél. : 07.84.08.79.39
A tout vent atelier de lutherie Tél. : 09.60.35.69.43
Créas de la Mère Guy (bijoux & tableaux) Tél. : 06.95.12.60.97
Emilie Couture & Créations Tél. : 07.66.44.82.67
Chambres d'hôtes Les Coquelicots Tél. : 02.35.59.18.49

Maison d'assistantes maternelles :

Ma Ptite Mam Tél. : 02.32.19.00.99
Mam de toi Tél. : 09.80.44.63.31

Mr René DEMANNEVILLE

boulangier en retraite, propose des stages de fabrication de pain
et pâtisserie au 222 rue Jean Jaurès Tél. : 06.06.63.30.38

Bureau Postal Tél. : 02.35.12.47.20
(ouvert tous les jours du lundi au samedi de 10h00 à 12h00)

CHU de Rouen
02.32.88.89.90

Urgences CHU
02.35.88.82.51
Urgences Pédiatrie 02.32.88.80.29

NUMÉROS VERTS

Allo Enfance en Danger 119
Sida Info Service 0 800 84 08 00
Drogue Info Service 0 800 23 13 13
Accueil des sans abri 115
Aide aux victimes 116 006



L'essentiel
Houpeville